

nom des Ségusiaves (*GVSIAVIS*). C'est une de celles que ma restitution du nom ethnique de nos aïeux gaulois a permis d'expliquer en partie. Jusque-là on n'en avait pu rien tirer. Malheureusement, le monument est aujourd'hui dans un état tel, qu'il est difficile de l'expliquer complètement. M. de Boissieu et M. Mommsen en ont chacun donné une restitution différente. J'ai publié ces deux restitutions, en disant que celle de M. Mommsen me paraissait préférable ; mais que l'état du monument autorisait à les rejeter l'une et l'autre. M. Roux me blâme de n'avoir pas préféré celle de son patron, et qualifie de naïve mon observation finale. J'avoue ne pas comprendre ce qu'elle a de naïf.

La huitième inscription est celle de *Priscianus*. J'ai dit que j'acceptais provisoirement la restitution de cette inscription donnée par M. de Boissieu, mais que j'en proposerais une autre dans mon travail sur le temple d'Auguste. J'ajoutais : « La discussion que cette interprétation nouvelle nécessite serait ici sans intérêt. » M. Roux complète ainsi ma pensée : « Cette interprétation qu'il (M. Bernard) nous promet est sans doute celle qu'il a donnée dans ses *Origines du Lyonnais...* » Puis il copie quatre lignes de ce dernier livre, pour avoir occasion de faire voir que j'ai donné jadis une interprétation erronée de l'inscription en question, et il termine par ces mots : « Que le lecteur juge (p. 509 et 510). » Le lecteur sensé jugera en effet que si l'interprétation que je promets était celle que j'ai publiée il y a douze ans, je n'aurais pas laissé à M. Roux le soin de la faire connaître au public (1). Mon contradicteur ne croit pas lui-même à ce qu'il dit là : il a voulu seulement triompher de ce que j'ignorais, en 1846, le sens des quatre dernières lettres (*LIAE*) qui figurent sur l'inscription de *Priscianus*. Comme je l'ai dit depuis

(1) C'est sans doute par un procédé analogue que M. Roux aurait réfuté par avance le travail que je prépare sur le temple d'Auguste, comme il en a eu un moment l'idée (*Revue*, p. 516). Je regrette bien qu'il ait renoncé à ce projet par commisération pour moi : j'aurais lu cette réfutation anticipée avec grand plaisir, et elle aurait pu devenir un jour aussi célèbre que le fameux siège de Malte, par Vertot.